

Sûreté d'Alger

Démantèlement d'un réseau spécialisé dans la falsification de visas

P.05

LE CARREFOUR Le journal du citoyen 23ème année D'ALGERIE

N°6973 - JEUDI 05 SEPTEMBRE 2024 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Cultures stratégiques

De grands investissements étrangers à l'horizon

P.04

Sud du pays

Le vote dans les bureaux itinérants a commencé hier

P.03

Arnaques aux rendez-vous visa Schengen

15 personnes tombent à Mostaganem

Lire en page 03

Algérie - Guinée Equatoriale

à partir de 20h au stade Miloud-Hadefi à Oran

Les Verts pour s'ouvrir la voie

P.11



ORAN P.07

Ouest du pays

Toutes les conditions réunies pour permettre aux électeurs de voter

Société Sonelgaz, Direction de distribution d'Es-Sénia

638 exploitations agricoles à l'électricité depuis 2022

EHU «1er novembre 1954»

Inauguration d'un parking de 334 places pour les visiteurs



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Campagne électorale

Le Conseil de la nation salue la pratique démocratique

Le Conseil de la nation a salué, mercredi dans un communiqué, la pratique démocratique qui a marqué la campagne électorale pour la Présidentielle du 7 septembre, appelant le peuple à participer en masse à cette importance échéance. Le bureau du Conseil de la nation présidé par Salah Goudjil, président du Conseil, "se félicite de la pratique démocratique qui a marqué la campagne électorale, animée par les trois candidats dans les quatre coins du pays, dans un cadre garantissant la liberté d'expression et la promotion des programmes électoraux et offrant ainsi une opportunité et une vision pour une Algérie victorieuse", ajoute le communiqué. Le

bureau du Conseil de la nation a salué également "le sens de patriotisme des trois candidats et leur esprit de responsabilité, dans le respect des constantes de la nation, des lois de la République et des fondements de la démocratie", offrant l'exemple d'une nation "digne de la réputation et de la place de l'Algérie, de ses institutions fortes et de son peuple civilisé". A cette occasion, le bureau du Conseil de la nation appelle les Algériens à se rendre massivement aux urnes et à voter en faveur du candidat qu'ils jugent le meilleur, afin de participer au raffermissement du Front interne pour faire face aux complots ourdis contre leur pays.

Pêche et Productions halieutiques

Badani préside une réunion sur les projets de numérisation



Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani, a présidé une réunion de coordination consacrée au suivi de l'état d'avancement des projets de numérisation du secteur de la pêche et de l'aquaculture, a indiqué, mardi, un communiqué du ministère. Lors de cette réunion, le ministre a écouté des exposés sur la finalisation de la conception de trois plateformes numériques multiservices pour leur

mise en service "prochaine" au profit des professionnels, précise le communiqué. Les trois plateformes concernent l'autorisation d'importation des moteurs marins d'occasion de moins de cinq ans, l'inscription dans les établissements de formation du secteur, ainsi que l'inscription pour bénéficier de la prime incitative destinée aux producteurs du poisson Tilapia, note la même source.

Réunion ministérielle du Forum sur la coopération sino-africaine

Attaf participe à Pékin à la 9ème session

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a pris part, mardi à Pékin (Chine), à la 9e session de la réunion ministérielle du Forum sur la coopération sino-africaine, coprésidée par les ministres des Affaires étrangères de la Chine et du Sénégal, a indiqué un communiqué du ministère. Cette réu-

nion "a été consacrée à l'évaluation des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'agenda de partenariat sino-africain, en particulier les différentes activités de coopération et les programmes d'échanges convenus dans différents domaines économique, social, scientifique et culturel", précise le communiqué. Selon la même source, cette réunion a également permis

Le ministre du Commerce effectue une visite d'inspection à l'ESAA



Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni a effectué, lundi, une visite d'inspection à l'Ecole supérieure algérienne des Affaires (ESAA), dans le cadre des préparatifs pour la rentrée 2024-2025, lors de laquelle il a mis en exergue la nécessité d'accélérer l'installation du Conseil scientifique et pédagogique de l'Ecole, indique un communiqué du ministère. Lors de cette visite, M. Zitouni a rencontré un groupe d'enseignants de l'Ecole et s'est enquis des préparatifs en cours pour accueillir les étudiants au titre de la nouvelle année scolaire. Il a insisté,

à cette occasion, sur "la nécessité d'accélérer l'installation du Conseil scientifique et pédagogique de l'Ecole, soulignant "le rôle pivot de ces Conseils afin de garantir la qualité de l'enseignement et développer les méthodes pédagogiques en adéquation avec les besoins du marché et les développements économiques actuels", selon le communiqué. Le ministre a également souligné l'importance de renforcer la coopération entre l'Ecole et le secteur des affaires en vue de garantir la formation d'une génération de compétences capable de contribuer efficacement à l'appui de l'économie nationale. .

Secteur de l'énergie en Algérie

Le ministère de la Communication lance une publication sur les haltes historiques

Le ministère de la Communication a lancé une publication spéciale intitulée "7e Sommet des pays exportateurs de gaz en Algérie, dans l'esprit de la commémoration du 24 février 1971", retracant les principales haltes historiques du secteur de l'énergie en Algérie, d'autant que le 7e Sommet d'Alger du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) tenu du 29 février au 2 mars dernier, coïncidait avec l'une de ces principales haltes, à savoir, la nationalisation des hydrocarbures et le recouvrement de la souveraineté nationale sur le secteur de l'énergie. Réalisée en 69 pages

par le Centre national de documentation, de presse, d'images et d'information (CNDPI), la publication s'ouvre sur l'allocution du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune adressée aux participants au 7ème Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement du GECF. Le document a ajouté "une empreinte et une dimension historique" à cet événement international majeur, à travers des photos et documents historiques importants et parfois rares ainsi que des chiffres et des dates sur les principales haltes historiques du secteur de l'énergie en Algérie.

Arnaques aux rendez-vous visa Schengen

15 personnes tombent à Mostaganem

Par Gorine Miloud

Les membres de la police judiciaire de la 1ère sûreté urbaine de Mostaganem ont pu renverser un réseau criminel composé de 15 personnes dont des femmes et des mineurs, âgés de 17 à 45 ans, résidents dans la wilaya de Mostaganem, impliquées dans l'affaire de création d'un réseau criminel organisé aux fins de tromperie et de fraude en annonçant au public à travers les pages des réseaux sociaux, et le traitement illégal de la monnaie numérique. Sachant que 24 personnes ont été victimes à l'issue de cette escroquerie, originaires de différentes wilayas du pays. L'affaire fait suite à des informations reçues par le Service sécuritaire indiquant qu'un groupe de personnes résidant dans l'un des quartiers populaires de la wilaya de Mostaganem a commis une fraude et une tromperie en ouvrant de fausses pages pour inciter ses victimes à fixer des rendez-vous pour un visa de séjour et des opérations commerciales à l'aide de la carte Edahabia. A cet effet, et pour déterminer le fond de l'affaire, les investigations ont été intensifiées et

ont abouti à l'arrestation de deux frères à proximité de leur domicile. Et après les avoir interrogés et fouillés leur téléphone en exécution d'un mandat de perquisition électronique délivré par le procureur de la République près le tribunal d'instance de Mostaganem, les résultats de la recherche ont été positifs, et ce, grâce à la découverte de conversations sur la disponibilité des rendez-vous pour les visas et de photos des cartes Edahabia des victimes, en plus d'une page d'annonces concernant les rendez-vous pour les visas. Dans le même contexte, et dans le prolongement de l'opération de recherche et d'enquête sur le reste des membres du réseau, 06 d'entre eux ont été arrêtés, et suite à une enquête approfondie avec eux, il a été constaté qu'ils utilisaient un système criminel très organisé, en créant de fausses pages sur les réseaux sociaux pour attirer leurs victimes qui souhaitent prendre des rendez-vous pour un visa. Ils leur demandent donc de leur fournir le dossier comprenant une photographie de la carte Edahabia afin qu'ils puissent ensuite réserver le numéro de carte sur le distributeur automatique et

accèdent ensuite au numéro secret que la victime reçoit via l'application (BaridiMob) connectée au numéro de téléphone. Et enfin, ils transfèrent l'argent sur les comptes des personnes titulaires de comptes en devises USDT en utilisant l'application BINANCE pour l'échange de la monnaie numérique afin de payer les frais sur internet (en ligne) qui traitent de la monnaie numérique CRYPTOMONNAIES. Les perquisitions aux domiciles des suspects, sous le contrôle du parquet territorialement compétent, ont permis de récupérer une somme d'argent en monnaie nationale estimée à 209.000 DA et en devises estimée à 500 euros, outre des dossiers, documents et photographies des victimes y compris de reçus de retrait et de cartes d'avis d'arrivée portant le cachet d'Algérie Poste, ainsi que de 12 téléphones portables de différentes marques, très coûteux. Après avoir achevé toutes les procédures légales, un dossier de procédure judiciaire a été complété contre les suspects, selon lequel ils ont été déférés devant le parquet de la République près le tribunal de Mostaganem.

Election présidentielle du 07 septembre 2024

Direction générale de la Protection civile

Mise en place d'un dispositif pour sécuriser les bureaux de vote

La Direction générale de la Protection civile, a pris une série de mesures préventives et opérationnelles, afin de garantir le bon déroulement de l'élection présidentielle du 7 septembre, indique mercredi un communiqué de cette institution. Après les salles et lieux publics ayant accueilli les meetings et rassemblements organisés durant la campagne électorale, "les services de la Protection civile ont pris une sé-

rie de mesures préventives et opérationnelles, afin de sécuriser les bureaux de vote, en prévision de l'élection présidentielle, prévue samedi prochain", précise le communiqué. Dans ce cadre, les services techniques de la Protection civile ont effectué des visites dans les bureaux de vote devant accueillir les électeurs, pour s'assurer de leur conformité aux normes de sécurité prévues par la loi, souligne la source. En outre, "25009

agents dotés de tous les moyens d'intervention nécessaires, dont 802 ambulances et 761 camions d'incendie, seront mobilisés afin d'assurer la sécurité des électeurs au niveau des centres de vote". Egalement, des moyens humains et matériels importants sont mobilisés pour accompagner les bureaux de vote itinérants dans les wilayas du sud et les zones éparpillées, ajoute le communiqué des services de la Protection civile.

Sud du pays

Le vote dans les bureaux itinérants a commencé hier

Les populations nomades et des zones reculées et enclavées dans les wilayas du sud du pays commencent à voter, ce mercredi, dans le cadre de l'élection présidentielle du 7 septembre, au niveau des bureaux itinérants, qui concerne 116.064 électeurs inscrits à travers 134 bureaux, dans 51 communes réparties sur 16 wilayas. Selon l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), les 134 bureaux de vote itinérants sont répartis comme suit: 4 à Adrar, 4 à Laghouat, 4 à Béchar, 29 à Tamanrasset, 6 à Ouargla, 9 à Illizi, 12 à Tindouf, 21 à El Oued, 1 à El M'Ghaier, 9 à Naâma, 7 à Timimoun, 6 à Bordj Badji Mokhtar, 6 à Béni Abbès, 4 à In Salah, 3 à In Guezzam et 9 à Djebel. A cet égard, les délégations de l'ANIE, au niveau des wilayas concernées ont affirmé que "tous les moyens humains et matériels ont été réunis pour garantir le bon déroulement du scrutin". Dans la wilaya de Tindouf, l'opération de vote débutera au niveau de 12 bureaux itinérants, 72 heures avant la date du scrutin et la wilaya de Ouargla a

mis en place à son tour 6 bureaux itinérants se situant dans des zones reculées de la daïra frontalière d'El Borma. La wilaya d'Adrar s'est dotée, quant à elle, de 4 bureaux itinérants dans lesquels le processus de vote débute 24 heures avant le 7 septembre courant. Ces bureaux sont répartis à travers les communes de Tsabit, Timi et Reggane. Dans la wilaya frontalière de Bordj Badji Mokhtar, 6 bureaux itinérants ont été mis à disposition pour déclencher le processus de vote 48 heures à l'avance, au profit des bédouins nomades dans les communes de Bordj Badji Mokhtar et Timiaouine. La wilaya de Djebel, située à l'extrême sud-est du pays, sera dotée de 9 bureaux itinérants dans lesquels le scrutin sera avancé de 72 heures. De son côté, la wilaya de Tamanrasset compte 29 bureaux itinérants pour un électoralat de 21.603 électeurs inscrits. Le processus de vote débutera au niveau de 19 bureaux itinérants 72 heures avant le jour du scrutin et 10 autres 48 heures avant. Pour la wilaya d'In Salah, 4 bureaux itinérants ont



été mobilisés et le processus de vote débutera au niveau de 2 bureaux avant 48 heures et au niveau des deux autres avant 24 heures. Quant à la wilaya de Béchar, il existe 4 bureaux itinérants dans lesquels le processus de vote commence 72 heures avant le jour du scrutin, tandis que le vote débutera 24 heures avant le scrutin dans un bureau mixte. Conformément à l'article 132 de la loi organique relative au régime électoral qui stipule que le président de l'Autorité na-

tionale indépendante des élections (ANIE) "peut, à la demande du coordonnateur de la délégation de la wilaya de l'ANIE, décider d'avancer l'ouverture du scrutin de 72 heures maximum dans les communes où il n'est pas possible de procéder aux opérations de vote le jour même du scrutin, à cause de l'éloignement et la dispersion des habitants, et cela selon une décision qui sera publiée immédiatement par tous moyens appropriés".

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Les journalistes payent le prix fort à Ghaza

72 des 99 journalistes et employés des médias tués dans le monde en 2023 sont morts "dans des attaques israéliennes sur Gaza", où l'entité sioniste est en guerre d'agression contre les résistants palestiniens de Ghaza. Il s'agit de l'un des pires bilans dressés chaque année par le Comité de protection des journalistes (CPJ). Cette association basée à New York, financée par des dons privés et qui dénonce depuis 40 ans les meurtres, emprisonnements, violences, censures et menaces contre les journalistes. Elle dénombre en outre dans son rapport annuel une hausse de 44% sur un an du nombre de professionnels de la presse tués sur la planète. C'était tout le temps comme ça, depuis l'émergence des guerres modernes. Après les victimes des peuples agressés, ce sont les journalistes et les gens des médias qui payent le prix, en nombre de morts et de blessés. Parfois, c'est, tout bonnement, la prison, les menaces ou les enlèvements que les journalistes subissaient. Même dans les pays occidentaux où la question des droits de l'Homme de la liberté d'expression et la dignité du citoyen sont de rigueur, un journaliste anglais, américain ou français, n'a plus la même valeur lorsqu'il est tué en «terre sainte» par les juifs. C'est à dire, que sa mort ne va pas provoquer le tollé médiatique habituel. «A quelque chose malheur est bon» disait le vieux dicton. L'un des aspects positifs dans le conflit de Ghaza, c'est qu'il aurait réussi à mettre à nu l'hypocrisie internationale et la lâcheté des incapables régimes arabes et islamiques. Nous avons pu regarder le vrai visage de l'ordre mondial et la fouteuse du droit international. Suite à la guerre de Ghaza, nous avons appris une chose très importante, que le faible n'a pas droit de cité dans cette jungle humaine. Vous êtes faible, et bien vous êtes «out» !... les arabes par exemple – ou plutôt les régimes arabes- par faiblesse et par soumission, ils ont, tout le temps misé sur les puissances de l'ordre mondial en vue de trouver une solution juste et durable pour le martyre du peuple palestinien. Ce «rêve éveillé» qui traîne depuis des décennies, sans que le peuple victime, puisse se voir restituer ses droits. Les «gardiens du temple mondial», des droits de l'Homme et de la justice internationale ne veulent pas qu'il ait une solution juste et durable au problème palestinien, pour la simple raison que cela ne s'accorderait pas avec leurs intérêts vitaux.. En même temps, ils vont se montrer extrêmement agressifs, le moment où vous déciderez d'arracher vos droits par la force.



Pôle & Mic

Par B. Nadir

L'OPEP sous pression...

La tendance des cours du pétrole brut était mitigée lors des échanges matinaux de ce mardi, sous l'effet de plusieurs facteurs. Les prix ont été influencés par des données économiques décevantes en Chine, la décision du groupe OPEP+ de lever progressivement ses réductions volontaires jusqu'à fin septembre 2025, et les prévisions de baisses des taux d'intérêt par la Réserve fédérale américaine. Le baril de pétrole brut Brent, référence internationale, a baissé de 0,6 % pour atteindre 77,08 dollars le baril, par rapport à la clôture de 77,52 dollars la veille. Le baril américain West Texas Intermediate (WTI) a légèrement augmenté de 0,3 % à 73,80 dollars, après avoir terminé la journée précédente à 73,55 dollars. Les inquiétudes liées à une croissance économique lente en Chine, premier importateur mondial de pétrole, ont pesé sur les prix. L'indice des directeurs d'achats (PMI) du secteur manufacturier chinois a chuté de 0,3 point à 49,1 en août, poursuivant ainsi la contraction observée au trimestre précédent. La chute des cours est alimentée par «les inquiétudes concernant la Chine et les perspectives de fin des restrictions volontaires de production de certains pays de l'OPEP+», explique à l'AFP Ipek Ozkardeskaya, analyste chez Swissquote. La vente de pétrole s'est aussi fortement accélérée après que l'agence Bloomberg «a fait état d'un redémarrage imminent de la production de pétrole en Libye», affirme Giovanni Staunovo, analyste chez UBS interrogé par l'AFP. Lundi, la Compagnie nationale de pétrole (NOC) en Libye a déclaré l'état de «force majeure» pour le champ pétrolier d'El-Feel, invitant dans un communiqué des «circonstances indépendantes de sa volonté», qui «affecteront et arrêteront les opérations pétrolières et la production de pétrole brut». «Si les prix du pétrole continuent à baisser, l'OPEP+ devra prendre une décision importante», souligne Fawad Razaqzada, analyste chez City Index. D'un autre point de vue, malgré la tendance à la baisse sur le marché pétrolier, le groupe OPEP+ a maintenu sa décision de réduire progressivement ses quotas volontaires jusqu'à la fin septembre 2025. Le groupe a déclaré que les réductions actuelles de 2,2 millions de barils par jour (bpj) seront éliminées progressivement, mois par mois, jusqu'à fin septembre 2025. De plus, les Émirats arabes unis ont décidé d'augmenter leur production de 300 000 bpj. La 38ème réunion ministérielle des pays membres et non membres de l'OPEP est prévue pour le 1er décembre 2024. Cette décision a contribué à calmer les préoccupations du marché concernant l'approvisionnement et a favorisé la baisse des prix du baril.

Kits solaires

La capacité installée dans les zones isolées doublée depuis 2019

La capacité cumulée installée en matière de kits solaires photovoltaïques dans les zones isolées a été doublée depuis 2019, atteignant 23,06 MW à la fin 2023 contre 11,26 MW en 2019, selon le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFE). Cette capacité en matière de kits solaires photovoltaïques (PV) dans les zones isolées représente désormais près de la moitié (48,2%) de la capacité totale des installations d'énergie renouvelable (EnR) hors réseau, indique le CEREFE dans son 4ème bilan des réalisations dans le domaine des énergies renouvelables. Les installations réalisées dans le cadre de programmes et projets relevant du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement des territoires représente 49,3% du total des kits installés, avec 6.689 kits PV, soit une capacité installée de 11,37 MWc, suivies par celles relevant du ministère de l'Agriculture avec une capacité de 3,44 MWc (15%) et du ministère de la Poste et des Télécommunications avec une capacité cumulée de 1,89 MWc, soit une part de 8%.

Projet de phosphate intégré

Fin des travaux du raccordement de la mine de Bled El Hadba à la ligne ferroviaire

Le Directeur général de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), Azzedine Fridi a annoncé, mardi, la fin des travaux de raccordement de la mine de phosphate de Bled El Hadba (Tébessa) à la ligne ferroviaire dans le cadre de la réalisation du projet de la ligne ferroviaire minière Est reliant plusieurs mines aux usines de traitement et de transformation. Le DG d'ANESRIF a déclaré à l'APS que "les travaux de réalisation du tronçon ferroviaire reliant entre la mine de phosphate de Bled El Hadba et la ligne ferroviaire minière Est sur une distance de 23 km, sont terminés après leur lancement il y a une année", ajoutant que "le projet a été réalisé dans les délais impartis". Ce tronçon, poursuit le responsable, permettra le transport du phosphate depuis la mine de Bled El Hadba vers les usines de transformation au niveau de Oued Keberit (Skikda). A rappeler que le projet de modernisation et de dédoublement de la ligne ferroviaire minière Est, s'étendant du port d'Annaba à Tébessa sur une distance de 422 km constitue l'un des projets stratégiques de l'Etat algérien dans le cadre du renforcement de l'infrastructure accompagnant le projet de phosphate intégré, car cette ligne constitue l'axe principal de liaison entre ses unités, tout en renforçant les capacités de transport des produits miniers en adéquation avec les besoins de ce projet d'envergure dans ses différentes phases. Le projet contribuera à renforcer le transport de voyageurs et de marchandi-



ses depuis Tébessa vers l'ensemble du réseau national ferroviaire. Les travaux de modernisation, de dédoublement et de rectification de la ligne minière Est ont été répartis sur quatre (4) tronçons dont le tronçon nord Annaba-Bouchegouf (Guelma) sur une distance de 54 km faisant l'objet de travaux de modernisation, de dédoublement et de rectification du tracé, lesquels ont été confiés au groupement d'entreprises composé de "Cosider TP", Infra Rail, Infrafer Spa, GCB, Cosider OA, SERO-EST. Les missions de contrôle et de suivi ont été confiées au groupement de bureaux d'études constitué de SETS-Sétif, LCTP, SAE-TI, SIDEM, a-t-on appris de l'Agence ANESRIF. Le tronçon du centre comprend deux lignes: l'une s'étend sur 121 kilomètres, reliant Bouchegouf à Dréa (Souk Ahras), et l'autre sur 30 kilomètres entre Dréa et Oued

Kebrif (Skikda). Les travaux de réalisation de ces deux lignes débuteront bientôt. Quant au tronçon sud, reliant Oued Kebrif à Djebel Onk (Tébessa) sur une distance de 152 kilomètres, les travaux de dédoublement sont entièrement terminés par le groupement composé de "Cosider TP", "SAPTA", "Cosider OA" et "Infra Rail", sous le suivi et le contrôle du groupement de bureaux d'études constitué de "Setirail", "SET Sétif" et "LTP Sud". Le projet comprend également la réalisation de la ligne de contournement Tébessa-Thoukela (Tébessa) sur une distance de 43 kilomètres, ainsi qu'un tronçon de raccordement à Bled Hadba sur 23 kilomètres. La réalisation de ce projet a été confiée aux entreprises "Cosider TP", "Cosider OA", "SABTA" et "Infra Rail", sous le contrôle et le suivi des bureaux d'études "Siterail", "SAT Sétif" et "LTP Sud".

Cultures stratégiques

De grands investissements étrangers à l'horizon

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a insisté de nouveaux grands investissements étrangers en matière de cultures stratégiques et ce, dans le cadre du couloir vert qui prévoit des facilitations pour l'investissement agricole dans les wilayas du Sud, a indiqué mardi un responsable au ministère. Dans une déclaration à la Radio nationale, le directeur de l'organisation foncière et de la mise en valeur des terres au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Tefiani Wahid a fait savoir que "le ministère examine actuellement plusieurs grands projets dans le cadre du couloir vert", précisant que nombre de ces projets "sont déjà en cours de réalisation et en quête de superficies supplémentaires pour être achevés". Par ailleurs, le responsable a indiqué que l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes (ODAS), annoncera de nouveaux portefeuilles d'investissement au profit des opérateurs économiques, comprenant des périmètres à mettre en valeur à travers les différentes wilayas du Sud, tout en proposant des espaces récupérés qui n'ont pas été exploités dans le cadre des portefeuilles précédents. Depuis 2021, quatre (04)

portefeuilles d'investissement ont été lancés au profit des souscripteurs via la plateforme numérique de l'ODAS, permettant la mise à disposition de 54 périmètres à mettre en valeur, couvrant près de 460.000 hectares dans 9 wilayas du sud, dont ont bénéficié 431 investisseurs. M. Tefiani a souligné que le ministère visait à optimiser la productivité de ces exploitations dont plusieurs n'ont pas encore entamé la production, d'où l'organisation par le ministère des rencontres nationales avec les investisseurs pour examiner les problèmes auxquels ils sont confrontés. Le responsable a souligné que les problèmes rencontrés par les investisseurs dans ce cadre concernaient principalement les ressources hydriques, l'électricité agricole et l'ouverture des pistes, rassurant que les autorités prenaient en charge ces questions. A cet effet, M. Tefiani a révélé une nouvelle procédure décidée suite à une rencontre tenue au niveau du ministère de l'Energie et des Mines avec les représentants des secteurs concernés, laquelle a "permis de réviser l'espace-ment des puits qui a été réduit de 1.200 à 800/600 mètres, ce qui est à même d'augmenter la surface réellement utilisée pour chaque exploitation agricole de 50 à 60 %". Concernant l'élec-

Plan d'action malade

Saihi rencontre les cadres du secteur chargés d'élaborer la deuxième version

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a tenu, mardi, une réunion avec les cadres de l'administration centrale chargés de l'élaboration de la deuxième version du Plan d'action malade (PAM), indique un communiqué du ministère. Après avoir écouté les présentations des participants, M. Saihi a appelé à "redoubler d'efforts pour perpétuer le changement positif opéré dans le secteur de la santé" à travers "la participation active des différents acteurs et intervenants à l'enrichissement de la première version du PAM et l'adoption des propositions formulées". L'amélioration de la prise en charge du patient passe par l'accès à tous les services de santé", a affirmé le ministre, précisant que "tel est l'objectif principal et stratégique du PAM dans sa version modifiante et complétant la première version". Et d'ajouter que la deuxième version vise à "accorder une importance ca-

pitale aux services des urgences en les dotant de tous les services dont le patient a besoin, y compris l'imagerie médicale, tout en rétablissant le rôle du médecin référent". Il s'agit aussi de "garantir la disponibilité des médicaments" et de "promouvoir la prévention" à travers la mise en place d'un nouveau cadre juridique axé sur le principe de prévention et de contrôle par la mobilisation de toutes les ressources matérielles et humaines et l'adoption des mesures permettant de réduire la propagation des maladies et de faire face à celles émergentes", a-t-il poursuivi. Il a également insisté sur "la nécessité de continuer d'appliquer le principe de transparence en matière de gestion financière et de poursuivre le processus de numérisation, tant au niveau de établissements hospitaliers que des écoles de formation relevant du secteur". Lors de la réunion, le ministre a évo-

qué "le rôle des pôles d'activité sanitaire et la nécessité d'accompagner leur création en augmentant de 70% les programmes de soins et de jumelage qui leurs sont destinés, avec la relance de la télémédecine et la généralisation des soins à domicile grâce à l'affectation d'équipes mobiles", appelant à "poursuivre les programmes de formation continue en vue de renforcer les capacités et les compétences du personnel du secteur". Au terme de cette réunion, M. Saihi a salué "les efforts consentis par les responsables de la gestion des différents établissements de santé et leur diligence dans la mise en œuvre du Plan action malade dans sa première version", les appelant à "poursuivre leurs efforts pour atteindre les objectifs contenus dans les deux versions du PAM, notamment en ce qui concerne le parcours professionnel des travailleurs du secteur".

Secteur de la jeunesse

Clôture des activités des camps d'été

Les activités des camps d'été relevant du ministère de la Jeunesse et des Sports, au profit des enfants, y compris ceux de la communauté nationale établie à l'étranger, ont été clôturées au Centre international de la jeunesse à Sidi Fredj (Alger). Dans ce cadre, le directeur général de l'Agence nationale pour le divertissement des jeunes, Kamel Zouikri a souligné, dans son allocution à la cérémonie de clôture de la saison estivale des centres de loisirs et de divertissement pour jeunes pour l'année 2024, organisée lundi soir, "la réussite et la bonne organisation de ces activités, grâce aux moyens matériels et humains mobilisés par l'Etat" au profit de ces enfants, afin qu'ils puissent "profiter de leurs vacances d'été dans les meilleures conditions". Le directeur général de l'Agence a fait savoir qu'au cours de cette saison, qui a débuté le 1 juin dernier, près de 29.000 enfants venus de différentes régions du pays, notamment des Hauts Plateaux et du Sud ont été accueillis au niveau de 32 centres de vacances dans 12 wilayas côtières, ainsi que près de 2.000 enfants de la communauté nationale établie à l'étranger accueillis en deux sessions, du 11 au 20 juillet et du 24 juillet au 4 août, a-t-il ajouté. Cette saison a vu l'organisa-



sation de la 3e édition du camp d'été des enfants autistes sous le slogan "Intégration des enfants autistes, la responsabilité de tous", durant laquelle 122 enfants de cette catégorie ont été accueillis, selon le responsable. Pour garantir le succès de cet événement récréatif, "plus de 4.500 encadrants pédagogiques et 3.000 spécialistes dans différents domaines de services ont été mobilisés pour veiller au confort des enfants", a

précisé M. Zouikri, mettant en avant la qualité du programme pédagogique ayant inclus des activités éducatives, scientifiques, des sorties touristiques ainsi que des spectacles artistiques. Pour sa part, le directeur général de la jeunesse au ministère de la Jeunesse et des Sports, Wahid Layachi a salué, dans son allocution, les efforts consentis par le staff encadrant chargé de la gestion de ces camps.

Protection civile

Une collision entre un camion et un bus fait 7 blessés à Béjaïa

Une collision survenue, mardi, à Béjaïa, entre un bus de voyageurs et un camion, a fait 7 blessés, dont 2 se trouvent dans un état critique, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. L'accident s'est produit près de la cité Brandy, à proximité de la maison de la culture d'Amriou. Parmi les blessés, 3 étaient à bord du camion

et quatre étaient des passagers du bus. Les victimes ont été rapidement transférées à l'hôpital Khellil Amrane par les équipes de la Protection civile. Les causes et les circonstances précises de cet accident tragique restent à déterminer. Une enquête a été ouverte par la sûreté de wilaya pour élucider les faits. Il est important de noter que l'accident s'est

produit sur une voie à double sens, qui relie l'université de Targa Ouzemour au stade de l'Unité maghrébine de l'Office olympique de wilaya (OPOW), menant au centre-ville et au siège de la wilaya. Cette route est ponctuée de plusieurs intersections, facilitant l'accès aux quartiers environnants, notamment la cité Brandy et Targa Ouzemmour.

Sûreté d'Alger

Démantèlement d'un réseau spécialisé dans la falsification de visas

Les éléments la brigade de lutte contre le trafic de migrants et la traite d'êtres humains, relevant de la deuxième circonscription de la police judiciaire (Sûreté de wilaya d'Alger), ont arrêté quatre (4) individus impliqués dans la falsification de visas, indique lundi un communiqué de ces services. « L'affaire a débuté avec l'arrestation d'une personne, à l'Aéroport Houari-Boumediene, sur le point de quitter le territoire national avec un faux visa, suite à quoi la brigade de lutte contre le trafic de migrants et la traite d'êtres humains a lancé des investigations qui ont permis l'arrestation de trois (3) autres suspects », précise la même source. L'opération s'est soldée par « la saisie de cinq (5) faux visas, de dix (10) passeports, de cachets administratifs contrefaits et d'un montant estimé à 16,4 millions de dinars», selon le communiqué. Après parachèvement des procédures légales, les suspects ont été déférés devant le parquet territorialement compétent.

Babar (Khenchela)

Les corps sans vie de 2 enfants repêchés dans une mare

Les éléments de l'unité secondaire de la Protection civile de Babar (Khenchela) ont repêché les corps de deux enfants, noyés dans une mare près d'Oued Lahtiba, dans la commune de Babar, a-t-on appris, mercredi, auprès de la direction de wilaya de la Protection civile. Selon cette source, les éléments de l'unité secondaire de Babar sont intervenus après avoir reçu un appel au secours signalant la noyade de deux enfants dans une mare située à Oued Lahtiba, sur le territoire de la commune de Babar, pour repêcher les corps des victimes, deux frères âgés de 10 et 12 ans. Les corps des deux garçons ont été déposés à la morgue de la polyclinique de Babar, tandis que les services de sécurité territorialement compétents ont diligenté une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident, a-t-on conclu.

Fortes chutes de pluies à Djedda

Trois interventions de la Protection civile en 24 heures

Trois interventions ont été effectuées par les services de la Protection civile, en 24 heures, suite aux fortes chutes de pluies qui se sont abattues sur la wilaya de Djedda. Les services de la Protection civile de Djedda ont pris toutes les précautions nécessaires, dès la réception d'un bulletin météorologique spécial (BMS) faisant état de pluies orageuses qui affecteront la région, et ce par le déploiement d'équipes d'intervention au niveau des points noirs et l'exécution d'opérations de reconnaissance au niveau du cours d'eau de l'Oued de Djedda, a déclaré, à l'APS, le chargé de communication à la direction locale de la Protection civile, le capitaine Difel Chiboub. Une dizaine de points noirs ont été éradiqués dans la ville de Djedda, a fait savoir le responsable, ajoutant que des opérations de pompage des eaux pluviales, qui se sont accumulées au niveau de la piste principale et le parking de l'aéroport Cheikh Amoud-Belmokhtar, ont été effectuées, et que certaines se poursuivent toujours.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET
DE LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE
ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA D'ORAN

**2^{eme} Avis d'Appel d'Offres National Ouvert Avec
Exigence de Capacités Minimales N°21/2024**

NIF : 31033937141

Réf:SMP/2024/DUAC/2024

La direction de l'urbanisme de l'architecture et de la construction de la wilaya d'Oran lance une 2^{eme} avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales relative au Projet : TRAVAUX D'AMELIORATION URBAINE, SITE : 1245 LOGTS ES SEDDIKIA - COMMUNE D'ORAN

Condition d'Eligibilité :

- Certificat de qualification et classification professionnelle quatre (04) et plus activité principale Travaux publics et secondaire Hydraulique
- Référence professionnelle : avoir réalisé un projet de même nature justifié par une Attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage public d'un montant égal ou supérieur à 50 000 000,00 DA.
- Capacité financière : avoir réalisé une moyenne de chiffre d'affaire de 50 000 000,00 DA durant Les trois dernières années.

Les entreprises qualifiées spécialisées peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'urbanisme et de la construction de la wilaya d'Oran :

« Zone Des Sièges 3^{eme} Boulevard Périphérique USTO »

La durée de préparation de l'offre est de 10 jours dès la première apparition de l'avis d'appel d'offre.

La durée de validité de l'offre est de 03 mois + 10 jours (préparation de l'offre).

A-Première enveloppe :

Dossier de candidature

Déclaration de candidature ;

- Dans la déclaration de candidature, le candidat ou le soumissionnaire atteste qu'il :
- * n'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés Publics conformément aux dispositions des articles 75 et 89 du présent décret;
 - * n'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la mention « néant ». Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire. Le casier judiciaire concerne le candidat ou le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société ;
 - * est en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage intempéries des secteur travaux publics et de hydraulique, le cas échéant, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères du bâtiment, des ayant déjà exercé en Algérie ;
 - * est inscrit au registre de commerce ou au registre de l'artisanat et des métiers, pour les artisans d'art ou détenant la carte professionnelle d'artisan, en relation avec l'objet du marché ;
 - * a effectué le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien ;
 - * détient un numéro d'identification fiscale, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie ;
 - 2- une déclaration de probité ;

3- les statuts pour les sociétés ;

4- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise

5- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :

A/Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification en cours de validité

B/Capacités financières :

Moyens financiers justifiés par les bilans des trois (03) derniers années approuvés par les services des impôts et les références bancaires.

C/Capacités techniques :

Moyens humains

*Liste nominative du personnel d'encadrement avec leurs CV signés et diplômes appuyée par la déclaration auprès de la CNAS de l'année en cours.

* **Moyens matériels :** Matériel roulant : copie de cartes grises avec contrat d'assurance en cours de validité
Matériel non roulant : factures d'achat et PV d'inventaire visé par un huissier de justice de l'année en cours ***Référence professionnelles :** justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par les Maîtres de l'ouvrage publics.

Conformément à l'article 69 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementations des marchés publics et délégation du service public ; les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché qui devra les fournir dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché par les documents suivantes :

- 1- Copie du registre de commerce électronique
- 2- Mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBATH en cours de validité
- 3- Extrait de rôles apurés ou avec un échéancier de paiement et porte la mention de non inscrit au fichier national des fraudeurs
- 4- Extrait du casier judiciaire du gérant de l'entreprise ou du directeur général de l'entreprise datant moins de trois (03) mois
- 5- Copie de l'attestation de dépôts des comptes sociaux pour les sociétés de la dernière année.
- 6- Copie de numéro d'identification fiscale «NIF»

B-D Deuxièmes enveloppes :

L'offre technique

- 1/ Déclaration à soucrire remplie et signée (selon modèle ci-joint) et cacheté
- 2/ Planning d'exécution des travaux
- 3/ Tout document permettant d'évaluer l'offre technique justificatif : un mémoire technique et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78du DP 15-247
- 4/ Le présent Cahier des charges visé et paraphé porte la mention manuscrite « lu et accepté ».

Les copies des documents fournis doivent être, en cours de validité.

C-Troisièmes enveloppes :

Offre financière:

- La lettre de soumission selon le modèle ci-joint.
- Le bordereau des prix unitaires dument signé par le soumissionnaire, renseigné en chiffre et en lettre
- Le détail quantitatif estimatif de l'offre dument signé par le soumissionnaire.
- Les offres placées dans trois enveloppes distinctes, le tout dans une enveloppe extérieure

Anonyme portant la mention « Soumission A N'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

2^{eme}Avis D'appel D'offre National ouvert avec exigence de capacités minimales N°21/2024

PROJET : TRAVAUX D'AMELIORATION URBAINE

SITE:1245 LOGEMENTS ES SEDDIKIA COMMUNE D'ORAN

- Les offres seront déposées au bureau de secrétariat de la direction de l'urbanisme et de la construction de la wilaya d'Oran : « Zone Des Sièges 3^{eme} Boulevard Périphérique USTO »

NB: les offres adressées par voie postale ne seront pas acceptées.

- La date de dépôt des offres est fixée le dixième (10) jours de la 1ère parution de l'avis d'appel d'offre de 8h00 à 12h00.

- Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le même jour à 13h00 au siège de la D.U.A.C d'Oran.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431011366 05.09.2024

République Algérienne Démocratique Et Populaire

Wilaya de sidi bel abbès
Direction de l'administration locale
SERVICE DE PLANIFICATION
ET SUIVI DES PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT

Avis D'attribution Provisoire

NIF: 097422019000145

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 de la 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics et des délégations du service public le Wali de la wilaya de Sidi Bel Abbès, Direction de l'Administration locale, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à l'appel d'offres parus dans les quotidiens nationaux : ELDDIWANE en date le 05/08/2024 et LE CARREFOUR en date du 05/08/2024 relatif au PROJET : RENOUVELLEMENT DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES POUR CYCLE PRIMAIRE EN LOT SEPARER

LOT 01- MOBILIER SCOLAIRE ET DE BUREAU

LOT 02- MATERIEL INFORMATIQUE ET DE REPROGRAPHIE

-la procédure d'évaluation et d'analyse des offres conformément aux critères prévus au cahier des charges a donné les résultats suivants :

LOT	L'ENTREPRISE	MONTANT DU SOUMISSION DA	MONTANT CORRIGER DA	CAPACITE TECHNIQUE	DELU LIVRAISON	OBS
LOT N°01 MOBILIER SCOLAIRE ET DE BUREAU	SARL TELA FABRIQUANT	9.447.172.00	9.447.172.00	76.75	10 JRS	Offre Qualifie Et Moins Disant
LOT N°02: MATERIEL INFORMATIQUE ET DE REPROGRAPHIE	SARL GOLDEN OFFICE	9.039.240.00	9.039.240.00	61.33	03 JRS	Offre Qualifie Et Moins Disant

Un délai de (10) dix jours est accordés aux soumissionnaires pour toute éventuelle réclamation auprès de la commission compétente à compter de la première parution dans la presse, conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 de la 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics.

LE WALI

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431011348 05.09.2024

FEDERATION ALGERIENNE DES DONNEURS DE

SANG Affiliée à la fédération international des

organisations des donneurs de sang



لجنة المتبرعين بالدم لولاية وهران

Comité des donneurs de sang de la wilaya d'Oran

نداء إلى ذوي القلوب الرحيمة

نداء نوجه إليكم بصوت أهات وألام المرضى المحتججين إلى قطرة من دمكم، وخاصة إلى مرضى السرطان الذين يحتاجون خاصة إلى صفائح الدم البيضاء، تلك المادة الحيوية التي بفضلها نستطيع إنقاذ حياة هؤلاء المرضى إن شاء الله وبفضلها، فلا تخلو عليهم وكونوا كرماء فانتم بالنسبة لهم الأمل في الحياة ومكافحة شبح مرض السرطان الذي لم تسلم منه حتى الأطفال البريئة التي لم تبرح منذ ولادتها المستشفيات للمعالجة.

وباسم الجمعية وجميع المرضى نقدم لكم جميع تشكراتنا، ودعواتهم المستجابة لمساعدتكم وكرمكم اللذان رسموا الفرحة والأمل على وجوههم وساعدتهم على التخلص من هذا المرض.

من يهمه الأمر الاتصال بالأرقام التالية: /0554321403 /0792906730 0772367115

ع/مكتب الجمعية

رئيسة الجمعية السيدة: سيرير

Siège social : Pavillon Chalet N°08 – CHUO E-mail :

serir.soumaya@yahoo.com

Compte bancaire CPA agence Oran Soummam 041 418

249461

Fax : 041.45.51.74, tel : 0772367115/ 0554321403/0792906730

Ouest du pays

Toutes les conditions réunies pour permettre aux électeurs de voter



Les délégations de wilayas de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) de l'Ouest du pays ont achevé les procédures de préparation pour le déroulement de l'élection présidentielle du 7 septembre, a-t-on appris des coordinateurs de ces délégations. Dans la wilaya d'Oran, la délégation de wilaya de l'ANIE a apporté les dernières retouches pour l'accueil de 1 million et 41.000 électeurs au niveau de 296 centres de vote renfermant 2.444 bureaux supervisés par 18.885 encadreurs ayant bénéficié d'une formation sur les différentes étapes de l'opération électorale. Dans la wilaya de Mascara, le nombre des électeurs a atteint 577.133, dont 8.937 nou-

veaux inscrits, alors que le nombre de centres de vote est de 325, disposant de 1.553 bureaux. Le nombre d'inscrits sur les listes électorales de la wilaya de Saïda a atteint 247.000 électeurs répartis sur 135 centres et 628 bureaux de vote, le tout encadré par 5.050 agents. La délégation de wilaya de l'ANIE de Tlemcen a réservé 412 centres de vote et 2.019 bureaux répartis sur les 53 communes de la wilaya pour l'accueil de 746.874 électeurs supervisés par 16.193 encadreurs. Dans la wilaya de Mostaganem, le nombre d'inscrits sur les listes électorales en prévision de l'élection présidentielle a atteint 491.090 électeurs, qui devront accomplir leur devoir dans 338 centres

et 1.338 bureaux de vote, alors que dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, le nombre de centres est de 184 et 1.088 pour les bureaux. Quant à la wilaya de Tissemsilt, le nombre d'électeurs a atteint 177.556 répartis sur 149 centres de vote et 522 bureaux. Dans la wilaya d'El-Bayadh, 118 centres et 508 bureaux de vote sont réservés, à travers les différentes communes, pour l'accueil de 193.000 inscrits sur les listes électorales, encadrés par 4.100 superviseurs. La délégation de wilaya de l'ANIE de Naâma a recensé pour sa part 176.248 inscrits sur les listes électorales répartis sur 78 centres et 420 bureaux de vote, dont 9 bureaux itinérants, encadrés par 3.486 agents.

EHU «1er novembre 1954»

Inauguration d'un parking de 334 places pour les visiteurs



Dans le cadre d'une opération d'organisation des espaces extérieurs de l'Établissement hospitalier universitaire EHU 1er novembre 1954-USTO, la direction a inauguré cette semaine un vaste parking d'une capacité d'accueil de 334 places. Cet espace est réservé aux visiteurs. L'événement s'est déroulé en présence de professeurs, responsables dans le secteur de la santé et du personnel médical et pa-

ramédical. Selon la direction de l'EHU, ce parking va contribuer de manière significative à l'amélioration de l'organisation de la circulation à l'intérieur de l'hôpital. Cela permettra aux patients et aux visiteurs de trouver facilement des places de stationnement pour leur voiture, ce qui réduira le temps et les efforts consacrés à la recherche d'une place pour garer leur véhicule. Le stationnement améliorera

également la fluidité de la circulation automobile à l'intérieur de l'hôpital, pour permettre l'accès plus rapide aux différents services. Au même moment, la direction de l'EHU a procédé au lancement des travaux d'aménagement d'une crèche pour les enfants des travailleurs et des travaux de renforcement des infrastructures et des services sociaux de l'EHU 1er novembre 54.

A. Kader

Société Sonelgaz, direction de distribution d'Es-Senia

638 exploitations agricoles raccordées à l'électricité depuis 2022

La société Sonelgaz, direction de distribution d'Es-Senia, a raccordé pas moins de 638 exploitations agricoles à l'électricité, depuis le lancement des facilités adoptées par la société concernant l'annulation de la condition de paiement à l'avance, en 2022, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de cette entreprise. La concrétisation de ce programme de raccordement, qui vise à dynamiser le secteur agricole, a atteint 90%, soit 638 exploitations agricoles raccordées à l'énergie électrique à Oran, Benfreha, Boutlelis, Mers El Hadjadj, Oued Tlelat, El Kerma, Hassi Benokba, Tafraoui, Boufatis, El Braya, Ain El Kerma, Ain El-Turck, Misserghine et Boutlelis, selon la même source. "Toutes les demandes des agriculteurs reçues par la Direction de distribution d'Es-Senia ont été prises en charge à travers son couloir vert, ouvert pour faciliter les procédures de raccordement", selon la même source qui a souligné que le programme a permis de raccorder des dizaines d'exploitations pilotes. La même source a expliqué que la Direction de distribution d'Es-Senia a également raccordé 50 entreprises économiques et mis en œuvre d'autres projets de raccordement stratégiques, qui ont touché les zones industrielles, les zones d'activité et les stations de pompage d'eau, ajoutant que plus de 24 projets d'habitat (équivalent à 12.000 logements) ont été, par ailleurs, raccordés aux réseaux d'électricité et de gaz.

Cadre de vie

Des perturbations quasi quotidiennes



Il semble que malgré toutes les mesures prises pour améliorer l'environnement et les diverses campagnes de nettoyage organisés par certaines communes de la wilaya d'Oran, le quotidien des citoyens de la deuxième wilaya du pays est empoisonnée par la dégradation effrénée du cadre de vie. La mort dans l'âme pour certains citoyens civiques des cités et quartiers qui fut jadis belles et propres, sont contraints de composer avec l'insalubrité générée par les incivilités des uns et la démission de certains élus et responsables chargés de l'environnement au niveau des APC. La ville et ses communes n'en finissent pas de se transformer que ce soit pour des aménagements publics ou privés. Et bien souvent ces travaux sont synonyme d'encombrement, bruit, poussière, problème dans la circulation routière et piétonnière. Une palissade de boissons étrange ballon de véhicules utilitaires la multiplication de panneaux invectivant le piéton de passer en face du mobilier urbain étrange et nouveau: pas de doute, le quartier est en chantier. Et pour les riverains, les ennuis commencent car ce sont toutes leurs habitudes qui vont être chamboulées. Et pourtant la multiplication de ces chantiers n'est pas prête de s'arrêter: entre également, densification, requalification, mise en accessibilité... etc. Youcef Chaibi

Relizane

132 kg de poulet importés saisis

Pas moins de onze cartons contenant une quantité de 132 kilogrammes de poulet importé impropre à la consommation humaine ont été saisis, hier, par les éléments de la sûreté de la Daïra de Jdiouia, a-t-on appris d'un communiqué de la sûreté de la wilaya. En effet, l'opération vient suite à des informations concernant le transport de la viande blanche dans une camionnette ne présentant aucun équipement de froid et de conditionnement, et selon la même source, cette marchandise était destinée à faire du poulet braisé pour être vendu dans le local commercial du propriétaire du véhicule. Le contrôle du véhicule a permis de découvrir 11 cartons dont chacun contient huit poulets pour un poids total de 132 kilogrammes. Le vétérinaire a déclaré, après l'examen de cette viande, qu'elle est impropre à la consommation humaine pour être détruite, et des procédures en vigueur ont été prises contre le prévenu. Conclut le communiqué.

B. Moncef

Mascara

Deux hectares d'arbres fruitiers et de broussailles détruits par un incendie

Un incendie survenu dans une exploitation agricole privée, située dans la région de Ghraibia (commune de Aïn Fares), dans la wilaya de Mascara, a détruit deux hectares d'arbres fruitiers et de broussailles, a-t-on appris samedi, des services de la Protection civile. Les sapeurs-pompiers, appuyés par les agents de la Conservation des forêts, ont réussi à maîtriser le sinistre, qui s'est produit, dans la nuit de vendredi à samedi, ayant permis de sauver des superficies importantes de vignes et d'oliviers de cette exploitation agricole et à endiguer la propagation des flammes vers un espace sylvicole mitoyen, a-t-on fait savoir de même source. D'importants moyens humains et matériels ont été déployés pour lutter contre cet incendie, dont les causes sont indéterminées, a indiqué la Protection civile, qui a fait état de la mobilisation de plus de 30 éléments entre sapeurs-pompiers et forestiers, 4 camions anti-incendie, 3 véhicules tout-terrain, dotés de citernes et une ambulance. Le wali de Mascara, Farid Mohammedi, s'est déplacé, dans la nuit de vendredi, sur les lieux où il s'est enquis du déroulement des actions de lutte contre l'incendie, selon la cellule de communication de la wilaya.

Tindouf

Départ du 1er bureau de vote itinérant vers les zones d'El-Kehal et Chenachène

La caravane du premier bureau de vote itinérant de la wilaya de Tindouf a pris le départ lundi vers les zones d'El-Kehal et Chenachène pour permettre aux populations nomades d'accomplir leur devoir électoral, une opération avancée réglementairement de 72 heures, avant le début du la présidentielle du 7 septembre, a-t-on constaté. Ce bureau dont la caravane s'est ébranlée depuis le siège de la délégation de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) de la wilaya de Tindouf, en présence des autorités locales, compte sur plus de 600 électeurs parmi les populations nomades éparses à travers ces régions situées à plus de 550 km du chef-lieu de la wilaya. Une deuxième caravane de 11 bureaux itinérants s'ébranlera mardi pour silloner les autres zones enclavées à travers la wilaya de Tindouf à la rencontre des électeurs pour leur permettre d'accomplir leur devoir électoral, a fait savoir le coordinateur de la délégation locale de l'ANIE, Mbarek Seddiki. Des moyens humains et logistiques dont 1.680 encadreurs et des véhicules tout-terrain ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement de l'opération.

Projet algéro-qatari pour la production de lait en poudre Lancement de la 1ère phase à Adrar

Les travaux de réalisation de la première phase du projet intégré algéro-qatari, fruit d'un partenariat entre le Fonds national d'investissement (FNI) et la société qatarie Baladna pour la production de lait en poudre, ont été lancés mardi dans la commune de Tamakten (est de la wilaya d'Adrar).

La cérémonie du coup d'envoi de la première phase de cet important projet agricole s'est déroulée en présence du Secrétaire général (SG) du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Hamid Bensaâd, de l'Ambassadeur du Qatar en Algérie, Abdulaziz Ali Al-Naama, du Directeur général (DG) du FNI, Kamel Mansouri, des représentants de la Société qatarie Baladna et des autorités locales. La première phase du projet consiste notamment en des travaux de prospection pour la réalisation des puits exploratoires avant l'élaboration d'une étude sur la nature des eaux souterraines, selon les explications fournies sur place à la délégation.

Le SG du ministère de l'Agriculture, M. Bensaâd a, à cette occasion, indiqué que "la wilaya d'Adrar qui recèle d'importantes potentialités économiques, connaît aujourd'hui le lancement de la première phase de l'un des plus grands projets stratégiques dans le secteur de l'Agriculture en Algérie, à savoir celui de la production de lait en poudre qui s'étale sur une superficie de 117.000 hectares (ha)". Doté d'une enveloppe financière de plus de 3,5 milliards de dollars, ce projet d'envergure qui entrera dans sa première phase de production en 2026, permettra de produire 50% des besoins nationaux en poudre de lait, d'approvisionner le marché local en viande rouge, en plus de générer 5.000 postes d'emploi directs et contribuer à la production des céréales et fourrages en application du système de rotation des cultures au niveau des trois périodes agricoles relevant du projet, a-t-il fait savoir.

Et d'ajouter que la fluidité qui a caractérisé la mise en œuvre de l'accord de partenariat entre les parties



au projet, signé en avril dernier, "réaffirme l'importance que les hautes autorités du pays accordent à la promotion des investissements visant à répondre aux besoins nationaux en produits de large consommation et à réduire la facture d'importation, estimant que "cet investissement est le fruit d'un partenariat privilégié entre l'Algérie et le Qatar".

Bensaâd a, à ce titre, affirmé que le plan national de développement des cultures stratégiques en cours de concrétisation sur le terrain dans des projets d'investissement nationaux et dans le cadre du partenariat avec des opérateurs économiques étrangers, vise à atteindre l'autosuffisance en céréales jusqu'en 2027, et ce, à travers la mise à niveau de 500.000 ha de terres agricoles dans le sud, la création d'une superficie 220.000 ha pour la production du maïs, 20.000 ha pour les légumes secs et 300.000 ha pour les graines oléagineuses. Le secteur a enregistré un vif engouement des investisseurs, tant nationaux qu'étrangers, selon M. Bensaâd précisant que le ministère de l'Agriculture est train d'étudier plusieurs demandes de porteurs de projets désireux d'investir dans diverses filières stratégiques, telles que la céréaliculture, la production de plantes sucrières et oléagineuses ainsi que les légumes secs, a-t-il poursuivi. L'ambassadeur de l'Etat du Qatar en Algérie, Abdulaziz Ali Al-Naama a, pour sa part, a souligné que les relations entre le Qatar et l'Algérie connaissent une dynamique accrue, grâce aux vi-

sites mutuelles et la coopération croissante et fructueuse fondée par les dirigeants des deux pays signifiant que les projets d'investissement qatari en Algérie, font l'objet d'une attention particulière ainsi qu'un suivi permanent par les hautes autorités algériennes.

Selon le même diplomate qatari, le projet "Baladna-Algérie" est considéré comme une priorité dans le plan du gouvernement algérien en vue d'atteindre la sécurité alimentaire et l'autosuffisance. De son côté, le représentant de la Société qatarie "Baladna", Al-Ali Al-Ali, a fait savoir que la première phase du projet en question porte notamment sur la réalisation des forages d'exploration pour étudier la nature des eaux souterraines destinées à alimenter ce projet pilote, qui constitue, a-t-il dit, "une étape significative dans la coopération fructueuse entre les deux pays frères". "La deuxième phase du projet comprend la culture des céréales pour produire le fourrage nécessaire à l'élevage bovin laitier, avant la création d'exploitations agricoles dédiées à la production de viande rouge, alors que la phase finale verra la réalisation d'une usine de production de lait en poudre", a-t-il expliqué. La Société "Baladna" s'engage à développer l'industrie du lait en poudre en Algérie, à approvisionner le marché en viande rouge et à générer 5.000 postes d'emploi directs et 10.000 opportunités d'emploi temporaire au profit de la main d'œuvre locale, a encore précisé la même source.

Nâama

Des projets de développement pour la commune de Sfissifa

Les localités relevant de la commune de Sfissifa (Nâama), ont bénéficié d'une série de projets au titre des différents programmes destinés à améliorer le cadre de vie de leurs populations, a-t-on appris, dimanche, des services de la wilaya. L'agglomération secondaire de Fortassa, située à quelque 130 kilomètres du chef-lieu de wilaya, a ainsi bénéficié d'un projet de réalisation d'un collège d'enseignement moyen (CEM), dont les travaux, actuellement en cours d'achèvement, ont fait l'objet de plusieurs visites d'inspection, ce dimanche, par les autorités locales, en prévision de son inauguration à l'occasion de la prochaine rentrée des classes. Par ailleurs, les chantiers inhérents à

l'aménagement des infrastructures scolaires, ont également figuré au programme de la visite d'inspection du wali, Lounes Bouzegza et des autorités de cette collectivité des Hauts-plateaux de l'Ouest du pays. A ces projets s'ajoute celui portant aménagement de l'Ecole primaire "Bendjedid Mohamed" dans la localité de Aouzert, a fait savoir la même source, citant des opérations similaires ciblant les écoles primaires "Belkaïd Mohamed" et "Diaf Kada", situées respectivement dans les localités de Oulgag et Hassi Defla, pour une enveloppe budgétaire cumulée évaluée à 30 millions de dinars. Par ailleurs, d'autres opérations de développement ont été lancées au niveau de ces agglomérations portant

principalement sur l'aménagement des routes et des ronds-points au niveau de la localité de "Belegrad", la réalisation d'espaces verts et d'aires de jeux pour enfants, d'une antenne administrative reliée au réseau de fibre optique, ainsi que l'achèvement de projets d'aménagement des cités et de réalisation de réseaux d'assainissement dans diverses zones d'habitation de la commune, signale-t-on. Le wali de Nâama a rassuré, lors de cette visite d'inspection, que "la rentrée scolaire se déroulera dans de bonnes conditions dans les différentes communes", tant pour les élèves que pour le personnel d'encadrement, annonçant que deux CEM seront inaugurés cette année à Sfissifa et Tirkount.

Ain-Bessam (Bouira)

Inauguration du marché régional de gros de fruits et légumes

Par TAIB HOCINE

C'est en présence des autorités locales, du wali et de la directrice régionale du commerce, Madame Samia Ababda, que le nouveau marché régional de gros de fruits et légumes a été inauguré mardi. La nouvelle bâtie s'inscrit dans le cadre et les objectifs initierés par les pouvoirs publics dans le but

de promouvoir et développer la commercialisation des produits agricoles locaux, selon des standards et normes internationaux.

Cette infrastructure, grand pôle d'activités commerciales va permettre aux commerçants, maraîchers et aux agriculteurs de la région et des autres wilayas mitoyennes de commercialiser leurs marchandises dans des conditions impeccables, idoines et

adéquates. A signaler, que l'enveloppe allouée à cette fondation commerciale et économique est estimée à plus de 16 milliards de centimes, dotée de 50 locaux commerciaux ainsi que de chambres froides. L'infrastructure est implantée dans le centre-ville dans la Daïra de Ain-Bessam qui se situe à quelques 26 km à l'ouest du chef-lieu de la wilaya de Bouira.

Bouira

29 agriculteurs indemnisés par la CRMA

29 agriculteurs ayant perdu leur récolte céréalière suite aux derniers incendies enregistrés dans quelques communes de la wilaya de Bouira, ont été indemnisés, mardi, par la Caisse régionale de la mutualité agricole (CRMA).

Ces agriculteurs ont reçu des chèques d'indemnisation des pertes subies cette année à cause des incendies enregistrés notamment à Ain Bessam, El Hachimia, El Asnam,

Sour El Ghozlane et Ain Laâloui ainsi qu'à Oued El Bardi, lors d'une cérémonie organisée au siège de l'agence de la CRMA à Bouira.

« Le montant global de ces indemnisations s'élève à 20 millions de DA répartis sur 29 agriculteurs », a déclaré à l'APS le directeur de cette mutuelle, Mohamed Bechour, qui a ajouté que la superficie totale de culture céréalière (blé tendre, blé dur et orge) ravagée par les flammes est

estimée à 494 ha, dont seuls 270 ha sont assurés par la CRMA.

Au cours de cette cérémonie marquée par la présence de la directrice des services agricoles (DSA), Mme Tira Adra, le directeur de la CRMA a saisi l'occasion pour réitérer son appel aux agriculteurs pour qu'ils assurent leurs récoltes afin d'alléger l'ampleur des pertes que causent chaque année les incendies et les intempéries.

Ain Defla

Plusieurs projets de réhabilitation des routes en cours de réalisation

Plusieurs projets d'entretien, de renforcement et de réhabilitation du réseau routier de la wilaya d'Ain Defla sont en cours de réalisation, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale des travaux publics.

Des opérations de renforcement et d'entretien des routes nationales et des chemins de wilaya ont été récemment lancées à Ain Defla, a indiqué à l'APS le responsable du service d'entretien et de l'exploitation des infrastructures de base, Mahdada Hicham, soulignant qu'un important budget a été mobilisé par les pouvoirs publics pour concrétiser ces projets.

Il a ajouté que trois opérations inscrites pour l'exercice 2024, concernaient les travaux de renforcement de la route nationale (RN) 65 sur 4 km au niveau de la localité de Souk El Tenine dans la commune de Tachetta Zougaghha, l'entretien des chemins de wilaya et l'entretien du réseau des routes nationales, pour un montant de global de 910 millions DA. Pour l'entretien des chemins de wilaya, les travaux vont s'effectuer sur un linéaire de 23 km, et le taux d'avancement de la réalisation a atteint près de 60%, a précisé le responsable.

Concernant l'entretien des routes nationales, il a fait savoir que les travaux concernent l'installation de la signalisation et la réalisation de cinq ouvrages d'art, indiquant que sept lots de l'opération sont achevés et trois autres sont en cours de réalisation.

D'autres projets sont en cours de réalisation notamment le traitement d'un glissement sur la RN 4 au niveau du col Condec et une opération de renforcement du même tronçon

routier entre la ville de Boumedfaa et la wilaya de Blida, outre l'entretien de la RN 14 sur 1.5 km à Adjana dans la commune de Khemis Miliana, selon la même source. Par ailleurs, la réhabilitation du chemin de wilaya n°3

sur une longueur de 6 km, entre les communes de Mekhatria et El Amra est en cours, a-t-il noté, indiquant que l'objectif de la direction des travaux publics est d'achever les projets avant le 31 décembre prochain.

Constantine

Raccordement de 5 zones d'ombre au réseau électrique

Cinq (5) zones d'ombre ont été récemment raccordées au réseau électrique à travers plusieurs communes de Constantine, a indiqué, mardi, le responsable de la communication de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz, Karim Boudoula. L'opération, fruit d'un investissement public de 223 millions de dinars, a porté sur le raccordement de 282 foyers situés dans des zones d'ombre relevant des communes de Zighoud-Youcef, de Messaoud-Boudjeriou et de Beni Hmidène, a précisé le même responsable.

Selon M. Boudoula, ce raccordement au réseau électrique a permis d'améliorer notamment le cadre de vie des populations concernées et de soutenir les activités commerciales dans les 5 zones d'ombre, en l'occurrence Sidi-Lakhdar, Kasr Ennaâdja, Benfatma Oussedad, El Houilma et Messaoud -Boudjeriou. Pas moins de 70 autres foyers seront également raccordés au réseau électrique "dans les prochains jours" dans la zone d'ombre "Mihoubi", dans la commune de Zighoud-Youcef, qui sera la dernière à bénéficier de l'électrification dans le cadre du programme de développement des zones d'ombre, a indiqué la même source.

Trafic de psychotropes

Démantèlement d'un réseau criminel à Laghouat

Les éléments de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Laghouat ont procédé au démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de psychotropes et à l'arrestation de ses éléments, indique samedi un communiqué des mêmes services. « Il a été procédé à l'arrestation

d'un groupe criminel organisé s'adonnant au trafic et au transport de psychotropes. Ledit groupe est composé de 13 individus, âgés entre 24 et 53 ans, dont 4 ac-

tuellement en état de fuite », précise la même source.

« Dans le cadre de leurs missions de contrôle, les éléments de la GN de Laghouat ont procédé à la fouille d'un véhicule touristique au niveau de la RN 01 reliant les wilayas de Laghouat et de Ghardaïa, où ils ont découvert une quantité de psychotropes, estimée à 7335 gélules de Pregabaline (300 mg) bien dissimulée dans le coffre de la voiture. Suite à quoi, le conducteur et son accompagnant ont été ar-

rêtés et conduits au siège de la brigade », détaille le communiqué. Dans le cadre de l'enquête diligentée, « la compétence a été étendue à plusieurs wilayas, ce qui a permis d'arrêter les 9 autres membres du réseau criminel avec la saisie de 3 véhicules touristiques, 10 téléphones et une somme d'argent de 20.000 DA ». Les mis en cause seront déférés devant les juridictions territorialement compétentes une fois l'enquête terminée, conclut le communiqué.

Médéa

Mise en service de trois forages au sud de la wilaya

Trois forages réalisés au champ captant de Berrine (Djelfa) et destinés à améliorer l'alimentation en eau potable des localités de Médéa ont été mis en service, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale des ressources en eau. Les trois forages font partie d'un projet de réalisation de cinq forages au champ captant de Berrine d'où sont alimentées depuis des années plusieurs communes du sud de Médéa et qui ont été mis en exploitation dimanche soir après des essais techniques concluants, a fait savoir le directeur des ressources en eau, Nasseredine Bechani.

L'alimentation en eau potable des foyers des communes de Ksar-EI-Boukhari, Ain-Boucif, Chellalet-El-Adhaoura, Tafroute, El-Aouinet, Ouled Maaref et Kef-Lakhdar sera renforcée grâce à ce projet, a-t-il indiqué. Un apport supplémentaire de l'ordre de 4500 M3/jour d'eau est assuré par les trois forages mis en exploitation, a ajouté Bechani, précisant que l'entrée en service des deux autres forages qui sont en cours de réalisation, va augmenter le volume d'eau destiné à ces communes et sécuriser ainsi leur alimentation en eau potable.

Entre le 1er juin et le 31 Août

22 morts sur les routes à Béjaïa



Quelque 22 personnes ont trouvé la mort et 684 autres ont été blessées dans 454 accidents de la routes à Bejaïa surveillés entre le 1er juin et le 31 août, selon un bilan de la protection civile rendu public mardi. Le bilan de la protection civile n'intègre que les personnes décédées sur le coup et sur les lieux des sinistres, les victimes ayant succombé à leurs blessures dans les hôpitaux et les structures sanitaires locales ne sont pas dénombrées, a-t-on précisé, mettant en relief la gravité de ce bilan. La même source relève que le bilan des victimes des accidents de la route est en « augmentation » comparativement à celui de l'année dernière (été 2023) qui a connu 448 accidents ayant causé 9 neuf morts. Il est toutefois indiqué que la hausse des accidents de la route est expliquée par l'augmentation « importante » du trafic routier pendant ces dernières vacances d'été durant lesquelles Bejaïa a connu des flux considérables d'automobilistes, dont une forte proportion issue de la communauté nationale établie à l'étranger ou des autres wilayas.

Algérie - Guinée Equatoriale, à partir de 20h, au stade Miloud-Hadefi, à Oran

Les Verts pour s'ouvrir la voie



Par Rachid BELARBI.

C'est ce soir que la sélection nationale entamera les qualifications de la Coupe d'Afrique des Nations 2025 avec la réception de la Guinée Equatoriale, à partir de 20h, au stade Miloud-Hadefi d'Oran. Une rencontre largement à la portée des Verts qui auront à cœur de bien débuter cette campagne éliminatoire à domicile face à un adversaire qui les avaient, rappelons-le, battu à la surprise générale lors du premier tour de la CAN-2021 au Cameroun, mettant fin à l'impressionnante et historique série de 35 matches sans défaites de Djamel Belmadi. Depuis, les Equato-guinéens se sont une nouvelle fois révélé aux yeux du continent en parvenant à réussir le plus grand hold-up de la CAN-2024 en Côte d'Ivoire, en braquant les Eléphants dans leur stade fétiche d'Abidjan et devant leurs supporters, les éliminant presque au prix d'un (0-4) d'anthologie. Bien conscient des points forts et faibles de son adversaire du soir, le sélection-

neur national Vladimir Petkovic affirmait, d'ailleurs, lors de son point de presse d'avant-stage que l'EN « avait les moyens de sortir victorieuse de ses deux matches de septembre », aussi bien face à la Guinée Equatoriale que face au Libéria qu'elle raliera en début de semaine prochaine. Forte désormais de l'apport de son capitaine Riyad Mahrez, de retour après avoir fait l'impasse sur les deux dernières fenêtres internationales de la FIFA, la sélection nationale compte bien faire de ce rendez-vous à Oran le début d'une nouvelle ère et le véritable départ de l'après-Belmadi, d'autant plus que son successeur maîtrise désormais tous les aspects et contexte liés à l'EN et à la FAF après un premier semestre plein d'enseignements. Arrivés hier à Oran en début d'après-midi, les Verts ont, par ailleurs, été conduits directement vers leur nouveau lieu de résidence qu'est l'hôtel Rodina. Accueillis solennellement à l'aéroport international Ahmed Ben Bella par les autorités locales de la ville, à leur tête le premier magistrat de la wilaya, Saïd Sayoud, les coéqui-

piers de Ramy Bensebaïni se sont entraînés à 18h, sur le terrain principal du stade Hadefi Miloud pour ce qui aura été l'ultime galop avant l'entrée en matière dans les éliminatoires de la prochaine édition de la CAN. De son côté, arrivée la veille à El-Bahia, la sélection équato-guinéenne a bénéficié d'un créneau entre 20h et 21h30, soit à l'heure du match, toujours sur l'herbe de l'enceinte qui sera le théâtre de ce duel qui sera officié par un trio arbitral béninois. Djindo Louis Houngnandande dirigera, en effet, ce match et sera assisté d'Eric Aymar Ulrich Ayimavo et Koudougou Augustin Kougbemede. Le quatrième arbitre est béninois aussi, à savoir, Issa Mouhammed. Soulignons, enfin, qu'à l'issue de cette rencontre, les hommes de Vladimir Petkovic regagneront le Centre technique national de Sidi Moussa pour entamer la préparation de la deuxième rencontre contre le Libéria, prévue le 10 septembre à Monrovia (17h00) pour le compte de la deuxième journée des qualifications de la CAN 2025 dans son groupe E.

Mercato

L'Angleterre règne encore davantage sur le marché des transferts

La Premier League conserve encore une fois, le titre officieux du championnat le plus riche du monde. Un championnat qui a vu ses clubs débourser 1,69 milliard de dollars (1,52 milliard d'euros) entre le 1er juin et le 1er septembre, pour 526 recrutements internationaux sur cette période. C'est un peu moins qu'à l'été 2023 (1,98 milliard de dollars), mais deux fois supérieur à l'Italie (825 millions de dollars), devant la France (697 millions de dollars), l'Espagne (599 millions de dollars) et l'Allemagne (572 millions de dollars). L'Arabie saoudite, après s'être propulsée l'an dernier au deuxième rang des pays les plus dépensiers, redescend derrière le « Big 5 » européen, avec 431 millions de dollars dépensés, soit deux fois moins qu'à l'été 2023. Côtés vendeurs, les clubs anglais ont battu le record de recettes établi il y a un an par les formations allemandes, cumulant 1,25 milliard de dollars (1,13 milliard d'euros) grâce aux transferts internationaux de 523 joueurs. La France pointe au deuxième rang (756 millions de dollars), devant l'Espagne,



le Portugal, l'Allemagne, et l'Italie. Premier vendeur non européen, le Brésil apparaît à la huitième place (278 millions de dollars), signe de l'hégémonie économique du football du Vieux Continent. L'OM a-t-il raison de recruter Mason Greenwood malgré les anciennes accusations de violences conjugales de sa compagne ? Au total, les indemnités de transferts dans le football masculin reculent de 13 % par rapport à l'an dernier,

à 6,4 milliards de dollars (5,8 milliards d'euros), mais avec un nouveau record pour le nombre d'opérations, soit 11 000 mouvements. La progression est en revanche spectaculaire pour le football féminin, bien que les sommes en jeu soient très fortement inférieures : le nombre de transferts internationaux a bondi de 31 % par rapport à l'été dernier (1.125), pour un montant plus que doublé, à 6,8 millions de dollars (6,15 millions d'euros).

Paralympiques-2024

Record d'Afrique pour Thelaidjia au 400m

L'Algérien Thelaidjia Fakhreddine a battu le record d'Afrique du 400m, classe T36, mardi au stade de Saint Denis à Paris, lors de la 5e journée des épreuves du para-athlétisme comptant pour la 17e édition des Jeux paralympiques. Thelaidjia, 24 ans, a réalisé un chrono de 53.91, lors de la finale, terminant néanmoins 6e de l'épreuve remportée par l'Australien, Turner James, qui a battu le record du monde avec un temps de 51.54. "J'ai fait tout mon possible pour réaliser un podium, mais la course était très rapide, ce qui m'a permis néanmoins de battre le record d'Afrique de l'épreuve. Je suis content de mon temps, mais pas de ma prestation. J'apprends à chaque compétition et je continuerais à m'améliorer", a déclaré Thelaidjia. Pour sa part, l'Algérien Mohamed Berrahal a terminé au pied du podium de l'épreuve du 200 mètres (T51), en 40.91, à l'issue d'une course revenue au Canadien, Fournie Cody, (37.64), devant le Finlandais, Piispanen Toni, (38.55) et le Belge, Genyn Peter, (38.65). Au niveau mondial, Mohamed Berrahal possède à son actif trois médailles : une en or (disque), avec record du monde, lors des Mondiaux de Lyon en 2013, une en bronze au 100m en 2015 à Doha et une en argent remporté à Kobe (Japon) sur 200 mètres. Au lancer du javelot, Nadia Medjmedj, (F56) a terminé son concours à la 7e position avec un jet à 17,80m à son 5e essai, lors d'une compétition remportée par la Lituanienne, Krumina Diana, (F55) avec 24,99m (nouveau record paralympique dans sa classe). La médaille d'argent est revenue à la Brésilienne, Rocha Raissa, (F56) avec 23,51m (elle détient le record du monde de sa classe en 24,80m depuis mars 2022). La 3e place a été remportée par la Chinoise, Lin Sitong (22,35m). Dans l'épreuve du 1500m (T13), Baka Abdellatif n'a pu faire mieux d'une 6e place avec un chrono de 3:47.16, une performance loin des espérances du médaillé de bronze aux derniers Mondiaux de Kobe au Japon, mais également de celui qui détient les records du monde et paralympique de la spécialité. Le podium était composé de Kostin Aleksandr (sous drapeau neutre) en 3:44.43, du Tunisien Jebabli Rouay (3:44.67) et de Kuliatin Anton (drapeau neutre) en 3:44.94. Pour sa part, Hamdi Sofiane (T37) n'a pas pu se qualifier en finale du 400m, après avoir fini 5e lors de la 1re série des demi-finales en 53.46. Cette 5e journée des joutes paralympiques a vu aussi l'entrée en lice des trois Algériens au concours du poids (F32). Il s'agit de Lahouari Bahlaz (4e avec un jet à 9,70m), sa meilleure performance de l'année, Walid Ferhah (5e avec 9,20m) et Ahmed Mehideb (8e, avec 8,56m).

Sélection brésilienne

Espionnée par un drone en plein entraînement

C'est une histoire qui rappelle le tournoi de football olympique. Globoesporte rapporte que trois personnes ont été arrêtées pour avoir espionné la sélection brésilienne de football. Un drone a été aperçu par les autorités à côté du centre d'entraînement de Curitiba. Les hommes de Dorival Junior affrontent l'Equateur et le Paraguay cette semaine. Était-ce pour capturer des clichés de la nouvelle pépite Endrick ? Ou bien filmer le retour de Lucas Moura en sélection ? Ou pire, pour apporter de l'aide à l'Equateur ou au Paraguay que le Brésil affronte cette semaine en qualifications au Mondial 2026 ? Les interrogations furent alors que trois personnes ont été arrêtées pour espionnage au drone lors d'un entraînement de la Seleção, selon Globoesporte. "L'homme qui pilotait le drone est Brésilien. Il volait bas, à proximité des joueurs et d'autres personnes. Lorsqu'il s'est rendu compte qu'il allait être abordé, il a effectué une manœuvre et a lancé le drone dans les arbres", détaille un lieutenant des autorités de Curitiba où s'entraînent les hommes de Dorival Junior.

Blida

Ouverture des inscriptions pour le Concours national du chant révolutionnaire



Les inscriptions sont ouvertes pour la participation à la 5e édition du Concours national du chant révolutionnaire à Blida, a-t-on appris lundi auprès de la commission chargée de superviser l'organisation de cet événement artistique.

Cette 5e édition du genre sera organisée dans le cadre de la commémoration du 70e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er novembre, a indiqué le commissaire du concours national du chant révolutionnaire, Sid Ahmed Slimane, également président de l'association Rehab, organisatrice de l'événement, en coordination avec la Direction de la jeunesse et des sports (DJS).

Il a ajouté que ce concours est ouvert à tous les jeunes talents du pays âgés de 18 à 35 ans, à travers l'envoi d'un clip vidéo de pas plus de trois (3) minutes sur la page Facebook de l'association "REHAB". "La date limite des inscriptions est fixée pour la fin du mois d'octobre prochain", a-t-il précisé.

Ce concours national du chant révolutionnaire jouit d'une grande popularité auprès des jeunes de différentes wilayas du pays, qui sont annuellement nombreux à s'y inscrire, dans le but de remporter l'une des trois premières places du podium, qui se voient attribuer des sommes d'argent en guise d'encouragement, selon la même source.

M. Sid Ahmed Slimane a encore précisé que l'évaluation des performances des participants à ce concours national, dont la 5e édition sera dédiée au poète de la Révolution, Moufdi Zakaria, sera confiée à un jury composé de personnalités artistiques de renom, dont Kouider Bouziane et Dounia Al-Djazairia.

2 projets numériques pour faire connaître la Révolution aux jeunes

Le ministère des Moudjahidines et des Ayants-droit a lancé deux projets numériques pour faire connaître aux jeunes l'histoire de la Révolution, dans le cadre des célébrations du 70e anniversaire de la glorieuse Guerre de libération nationale.

Il a été procédé à la présentation d'un projet de musée numérique mobile exposant de manière interactive les événements et les symboles de la Révolution du 1er Novembre 1954, à travers l'exploitation des technologies de pointe dans les expositions muséales.

Une application sur l'histoire de la Guerre de libération nationale, dont le lancement officiel est prévu novembre prochain, a été présentée également, laquelle, destinée aux jeunes, vise à documenter les batailles et les événements de la Révolution du 1er Novembre 1954, à travers l'utilisation des technologies modernes par les jeunes algériens spécialisés dans la conception et la programmation des jeux électroniques, avec innovation et professionnalisme.

Ces deux projets sont supervisés par « des spécialistes en histoire et en communication numérique auprès du Centre national d'études et de recherche sur la Résistance populaire, le Mouvement national et la Révolution du 1er Novembre 1954, ainsi que du Musée national du Moudjahid, en vue d'accompagner, d'un point de vue historique, les start-up dans la réalisation desdits projets au profit du ministère des Moudjahidines et des Ayants-droit », selon le ministère.

Laïd Rebiga, a déclaré que lesdits projets s'inscrivaient dans le cadre de « l'accompagnement et du soutien aux start-up pour réaliser leurs projets au service de la Mémoire nationale, ainsi que l'exploitation de la numérisation, des technologies modernes et l'intelligence artificielle visant à transmettre le message historique aux jeunes et aux générations montante

Le comédien et membre fondateur de la Troupe artistique du FLN Taha El Amiri n'est plus

Le comédien et Moudjahid, Taha El Amiri, grande figure du théâtre et du cinéma algériens et membre fondateur de la Troupe artistique du FLN, est décédé, mardi à Alger, à l'âge de 97 ans, a-t-on appris auprès de ses proches.

Né le 20 août 1927 à La Casbah d'Alger, le comédien et acteur engagé, Taha El-Amiri, Abderrahmane Bastandji de son vrai nom, était inscrit dès son enfance déjà, dans les rangs des Scouts musulmans algériens, où il s'était notamment initié au théâtre et au militantisme qu'il mûrira par la suite, au sein du Parti du peuple algérien (PPA) et du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD), avant d'intégrer, en 1947, la troupe théâtrale de Mahieddine Bachtarzi.

Recherché par les autorités coloniales, après le déclenchement de la Révolution, il se rend en Suisse en 1956 où il rencontrera Mustapha Kateb, avant de rejoindre, la Tunisie, où il sera, en 1958, un des membres fondateurs de la Troupe artistique du FLN.

Après l'indépendance, l'artiste a participé à plusieurs longs métrages cinématographiques et feuillets télévisés, dont, "Le serment" (1963), "La nuit a peur du soleil" (1965), "Zone interdite" (1974), "Chronique des années de braises" (1975), "Le moulin de Monsieur Fabre" (1983), "Cri de pierre" (1987), ou



encore, les feuillets télévisés, "El Ouassia" et "El Qilada", entre autres.

Côté théâtre, il a notamment été distribué, dans plusieurs pièces, dont, "Othello", "Salah Eddine El Ayoubi", "Montserrat", ainsi que les trois spectacles révolutionnaires avec la Troupe historique du FLN, écrits par Abdelhalim Raïs, "Awlad El Qassaba", "Dem El Ahrar" et "El Khalidoun".

Il a aussi occupé plusieurs postes de responsabilité dans l'audiovisuel, dont celui de directeur, du Théâtre national algérien de 1972 à 1975, de la télédiffusion, en 1976 et de la troupe théâtrale de la Radio et Télévision algériennes.

Plusieurs hommages ont été rendus au doyen des comédiens, notamment en 2022, lors du 15e Festival national du théâtre professionnel d'Alger (FNTP), et en 2023 par l'Agence algérienne pour le Rayonnement culturel (AARC), en reconnaissance de son parcours militant et artistique et de ses efforts en faveur de la préservation de la mémoire nationale.

Le ministre des Moudjahidines et des Ayants droit, Laïd Rebiga, a, en cette douloureuse circonstance, adressé ses sincères condoléances à la famille du défunt, à ses compagnons de lutte et à la grande famille culturelle et artistique, faisant part de "sa grande tristesse" suite à la disparition de ce "Grand artiste et moudjahid, symbole du militantisme", rappelant que le défunt appartenait à cette "catégorie de militants exceptionnels qui ont œuvré à mettre en valeur la face militante de la Culture algérienne au service de la Révolution du 1er Novembre et contribué activement à faire retentir la voix de l'Algérie indépendante sur la scène internationale".

Taha El Amiri sera inhumé demain, mercredi au cimetière de Sidi M'Hamed (commune de Mohamed-Belouizdad - Alger), après la prière du Dohr.

Des artistes saluent le parcours militant et la grande contribution artistique de Taha El Amiri

Des artistes algériens ont salué le parcours militant et "la grande contribution artistique" du doyen du théâtre algérien et membre de la troupe artistique du Front de libération nationale (FLN), l'artiste Abderrahmane Bastandji, dit Taha El Amiri, décédé mardi à Alger, à l'âge de 97 ans.

Le comédien de théâtre Abdelhamid Rabia a regretté la perte de l'un des "artistes de la première génération" et l'une des figures du théâtre et du cinéma en Algérie, laissant derrière lui de riches œuvres, en rappelant que le défunt a débuté sa carrière artistique en 1947, après avoir rejoint la troupe de Mahieddine Bachtarzi, le père du théâtre algérien.

Il a rappelé que Taha El Amiri était également connu pour son militantisme au sein du Parti du peuple algérien (PPA) et du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) avant de participer en 1958 à la création de la Troupe artistique du FLN où il a pris part à de nombreuses pièces de théâtre qui



contribueront à faire connaître la lutte du peuple algérien à l'étranger.

Après l'indépendance, le défunt a été distribué dans de nombreuses pièces de théâtre, films et feuillets télévisés, aux côtés d'illustres réalisateurs, acteurs algériens de l'époque. Taha El Amri a également dirigé le Théâtre national algérien, à tenu à rappeler Abdelhamid Rabia.

De son côté, le directeur général du Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (TNA), Mohamed Yahiaoui, a qualifié le décès de Taha El Amiri de "grande

perte" pour l'art algérien, soulignant que le défunt est "un grand artiste et militant" qui a marqué de son empreinte le théâtre, le cinéma et la télévision.

Il a rappelé que Taha El Amiri a eu à diriger dans les années 70 le Théâtre national algérien et également membre du Conseil d'administration de cet établissement théâtral qu'il a toujours servi avec ses directives et orientations dans le but de présenter au public des spectacles de qualité.

Le metteur en scène Omar Fatmouche, a, pour sa part, estimé que le départ de Taha El-Amiri "laissera un grand vide qui sera difficile à combler", saluant sa "longue et riche carrière artistique", et le décrivant comme "l'un des grands artistes et dramaturges algériens", car il a vécu les étapes de l'action théâtrale algérienne, pendant la guerre de libération notamment et après l'indépendance.

Taha El Amiri sera inhumé demain, mercredi, au cimetière de Sidi M'Hamed à Alger, après la prière du Dohr.

09h30 Amour, gloire et beauté
 10h00 Les Feux de l'amour
 10h45 Petits plats en équilibre
 10h50 Les douze coups de midi
 11h55 Petits plats en équilibre
 12h00 JT 13h
 12h40 Petits plats en équilibre
 12h45 Météo
 12h50 Plus belle la vie, encore plus belle
 13h20 Guide de survie à deux
 14h50 Un nounou trop craquant
 16h30 Familles nombreuses : la vie en XXL
 17h30 Ici tout commence
 18h10 Demain nous appartient
 19h00 JT 20h
 19h45 Tirage du Loto
 19h50 Petits plats en équilibre
 20h00 Météo
 20h10 Monk, le retour
 21h05 Monk, le retour
 22h00 Esprits criminels
 22h50 Esprits criminels
 00h06 Tirage de l'EuroMillions

08h24 L'enfant de la forêt
 09h20 Le Dernier Jaguar
 10h58 Fleur bleue
 11h01 Fleur bleue
 11h06 Stars à Venise
 11h16 Mostra
 11h35 L'enfant de la forêt
 12h29 Les Trolls 3
 13h58 Les Trois Mousquetaires : D'Artagnan
 15h55 Jamel Comedy Club
 16h27 Les Segpa au ski
 18h06 Hot Ones
 18h43 Stars à Venise
 18h48 Jamel Comedy Club
 19h22 Fleur bleue
 19h25 Fleur bleue
 19h29 Mostra
 19h49 Mostra
 20h09 Plateaux Canal+ premières
 20h11 Hit Man
 22h03 Sound of Freedom
 00h19 Late Sport 360
 01h19 Et la fête continue !

09h29 Nos terres gourmandes
 10h06 Consomag
 10h14 Outremer.le mag
 10h46 Météo
 10h50 Outremer.l'info
 11h00 Le mag des régions
 11h20 ICI 12/13
 11h55 Jeux paralympiques de Paris 2024
 13h51 Tandem
 14h49 Tandem
 15h47 Duels en familles
 16h24 Slam
 17h08 Questions pour un champion
 18h00 ICI 19/20
 18h56 Jeux paralympiques de Paris 2024
 22h00 Quels jeux !
 23h45 Les clochettes de l'espérance
 23h49 Tout
 23h53 Transmission
 00h03 Les mains des aînés
 00h08 La vie avant et maintenant
 00h13 Notre chemin

04h40 Incroyables transformations
 05h30 Incroyables transformations
 06h35 Incroyables transformations
 07h35 M6 Boutique
 08h45 Ça peut vous arriver
 10h35 Ça peut vous arriver chez vous
 11h40 Météo
 11h45 Le 12.45
 12h40 Un jour, un doc
 13h40 Un jour, un doc
 14h40 Un jour, un doc
 15h40 Un jour, un doc
 16h30 Le juste prix
 17h30 Ma recette est la meilleure de France
 18h40 Météo
 18h45 Le 19.45
 19h30 Scènes de ménages
 20h10 Patron incognito
 22h00 Patron incognito
 23h30 9-1-1
 00h25 9-1-1
 01h20 Programmes de la nuit

08h40 Invitation au voyage
 10h00 Combats d'animaux
 10h45 Combats d'animaux
 11h30 Le golfe de Californie
 12h35 Les grands esprits
 14h20 Les maîtres des abeilles
 14h50 Les animaux sauvages d'Europe
 15h35 Grands vents
 16h20 Invitation au voyage
 17h05 Invitation au voyage
 17h55 Tourisme médical : se soigner à l'étranger
 18h30 Le dessous des images
 18h45 Arte journal
 19h05 28 minutes
 19h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
 19h55 Un beau matin
 21h45 Tralala
 23h15 L'IRA et l'enlèvement de Thomas Niedermayer
 00h05 Tracks East
 00h40 Solidarnosc, la chute du mur commence en Pologne
 02h30 Berlin : Le tunnel de la liberté

TÉLÉVISION

15

Votre soirée

20h10

MONK, LE RETOUR



Confronté à l'échec de l'édition d'un livre, Adrian Monk entretient des pensées suicidaires. A l'occasion du prochain mariage de Molly avec le journaliste Griffin Briggs, le détective retrouve Natalie, désormais remariée, et Randy, récemment devenu grand-père. A la veille de son mariage, Griffin effectue un saut à l'élastique qui se termine tragiquement. Molly est persuadée que c'est le millionnaire Rick Eden qui est responsable de sa mort et demande à Monk de l'aider à prouver cette théorie. Malgré quelques réticences initiales, Monk, qui ne peut rien refuser à sa belle-fille....

20h10

L'ECLIPSE



A l'approche d'une éclipse solaire totale, le village de Bozouls prépare sa fête. Filant le parfait amour avec Nour, Luca reçoit un mystérieux sms qui semble mettre en doute son amour. Pour noyer sa peine, le lycéen rejoint des amis en pleine campagne. Mais un malencontreux accident survient : la fête tourne mal, et Luca tire sur Nour sans faire exprès avec l'arme de service de sa mère. Les jeunes tentent d'aller chercher du secours. Mais quand ils reviennent sur place, le corps a disparu... Les recherches démarrent pour retrouver la jeune fille.

20h11

HIT MAN



Gary Johnson, professeur de philosophie à l'Université de la Nouvelle Orléans, est également un férus d'électronique, ce qui lui vaut, dans son temps libre, de travailler pour la police de la ville quand celle-ci met sur écoute de potentiels criminels, sur le point d'embaucher un tueur à gages. C'est dans ce cadre que Gary doit un jour remplacer inopinément un collègue chargé de se faire passer pour le fameux tueur. Extrêmement convaincant, Gary devient vite le vrai-faux tueur de la police, chargé de démasquer des citoyens prêts à faire assassiner l'un de leurs proches.



ORAN

30 | 22

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

06h38
07h23
84%
11 km/h

Alger	28-22
Constantine	35-20
Annaba	33-22
Ouargla	45-29
Mostaganem	30-22
Béchar	38-28

Depuis le 7 octobre

98 journalistes palestiniens arrêtés par les forces sionistes

Le Club des prisonniers palestinien a indiqué que 98 journalistes ont été arrêtés par l'entité sioniste depuis le début de son agression génocidaire contre la bande de Ghaza, le 7 octobre dernier. Dans un communiqué publié lundi, le club a précisé que "depuis le 7 octobre, 98 journalistes ont été arrêtés, dont 52 sont encore détenus. Parmi ces derniers, 15 sont en détention administrative et deux journalistes sont toujours en détention arbitraire". Selon les institutions des prisonniers et les avocats représentant les détenus dans les prisons sionistes, ces journalistes font face à des accusations qui "reposent sur des bases floues et peu claires, sujettes à interprétation et à manipulation". Ces pratiques sont devenues pour ces institutions et juristes "un outil utilisé par les autorités d'occupation pour tenter de réprimer les Palestiniens, en particulier les journalistes, et faire taire leurs voix".

Cisjordanie

L'UNRWA appelle à une protection des civils palestiniens

L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a appelé, mardi, à la protection des civils palestiniens face à l'agression sioniste meurtrière dans le nord de la Cisjordanie occupée. "Depuis plus de six jours, Jénine est ravagée par la violence et la destruction. Cela provoque des pertes en vies humaines et des blessures, y compris parmi les civils, ainsi que de graves dommages aux infrastructures. Les habitants ont un accès limité à la nourriture, à l'eau et aux médicaments", a déclaré le commissaire général de l'UNRWA, Philippe Lazzerini, dans un message publié sur la plateforme "X". Dans son message, le responsable onusien a appelé à "la protection des civils palestiniens et leur permettre d'accéder à l'aide humanitaire". L'assaut sioniste en cours en Cisjordanie, intervient dans un contexte de tensions croissantes dans le territoire occupé alors que l'entité sioniste poursuit sa guerre brutale contre la bande de Ghaza, faisant plus de 40.800 martyrs palestiniens, principalement des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre de l'année dernière.

Soug N'ssa

Par Feriel B.

Elle a dépassé l'âge de l'étonnement et des surprises, elle n'y prête plus aucune attention. Elle a marié ses trois fils et elle en est fière. Arrivée à 75 ans, elle n'attend plus rien de la vie. C'est une vieille dame aux cheveux blancs et la moitié d'une dentition en mauvais état. Son mari est décédé il y a une décennie et ne lui reste qu'une seule fille encore célibataire et c'est là son seul et grand souci. Elle veut la voir mariée avant d'être rappelée à Dieu. La fille a plus de 40 ans et aucun prétendant ne s'est présenté. La fille ne se préoccupe plus de cette question car elle est la seule à s'occuper de sa mère et

Ghaza

Plusieurs martyrs et blessés dans des bombardements de l'armée sioniste

Plusieurs Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés, mercredi, dans des bombardements de l'armée sioniste contre diverses zones de la bande de Ghaza, soumise à une agression génocidaire depuis 334 jours, a rapporté l'agence de presse Wafa. Au moins un Palestinien est tombé en martyr et d'autres ont été blessés après que les forces d'occupation ont pris pour cible une maison du quartier d'Al-Daraj, dans la ville de Ghaza, souligne Wafa. Par ailleurs, quatre Palestiniens ont été blessés à la suite d'un bombardement de l'armée sioniste ayant visé une habitation dans le quartier d'Al-Sahaba, à Ghaza, tandis que les forces d'occupation ont également fait exploser des bâtiments résidentiels dans le quartier de Zaytoun Junoon, à l'est de la ville, ajoute la même source. Des véhicules militaires de l'occupant sioniste ont, en outre, ouvert le feu sur plusieurs maisons dans les quartiers de Tal al-Hawa et d'al-Zaytoun dans la ville de Ghaza, alors



que des tirs de drones et des bombardements d'artillerie ont également été signalés. Au centre de la bande de Ghaza, l'artillerie de l'entité sioniste a tiré des obus vers les zones nord du camp de Nuseirat et les zones orientales, à l'ouest des villes de Khan Younes et Rafah, dans le sud de l'enclave palestinienne. Les

forces d'occupation sionistes poursuivent leur agression contre la bande de Ghaza, par voies terrestre, maritime et aérienne, depuis le 7 octobre 2023, faisant 40.819 martyrs, dont une majorité de femmes et d'enfants, et 94.291 blessés, tandis que des milliers de victimes se trouvent toujours sous les décombres.

Mpox

L'UNICEF lance un appel d'offres d'urgence pour obtenir des vaccins

L'UNICEF a annoncé lundi dernier avoir lancé un appel d'offres d'urgence pour l'achat de vaccins contre la variole. Les vaccins peuvent jouer un rôle essentiel dans l'endiguement de l'épidémie qui a été déclarée urgence de santé publique par les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (Africa CDC) et par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). L'appel d'offres de l'UNICEF vise à obtenir des vaccins contre la variole pour les pays les plus durement touchés, en collaboration avec Africa CDC, Gavi, l'Alliance du vaccin, l'OMS, l'Organisation panaméricaine de la santé ainsi que d'autres partenaires. Cette collaboration visant à améliorer l'accès aux vaccins et à assurer leur distribution en temps voulu comprend également un travail conjoint pour faciliter les dons de vaccins provenant des stocks existants dans les pays à revenu élevé, dans le but d'en-



digner la transmission actuelle de la maladie. Dans le cadre de cet appel d'offres d'urgence, l'UNICEF mettra en place des accords de fourniture conditionnelle avec les fabricants de vaccins. Cela permettra à l'UNICEF d'acheter et d'expédier les vaccins sans délai, une fois que les pays et les partenaires auront assuré le financement, confirmé la demande et l'état de préparation, et que les exigences réglementaires pour l'accep-

tation des vaccins seront en place. L'OMS examine actuellement les informations soumises par les fabricants le 23 août et devrait achever son examen de la liste des utilisations d'urgence d'ici la mi-septembre. Plus de 18 000 cas présumés de variole, dont 629 décès, ont été signalés cette année en République démocratique du Congo, épicentre de la crise. Quatre décès sur cinq concernent des enfants.

La vieille dame et sa vieille fille

elle ne veut plus se marier. Mais sa mère prie pour elle tous les jours pour qu'elle arrive un jour à intéresser quelqu'un. Les jours passent avec le même train-train quotidien et aucune nouvelle à l'horizon. La vieille dame voit sa santé se dégrader, elle s'affaiblit plus et ne quitte plus son lit. Sa fille, bien sûr, est à son chevet de jour comme de nuit. Elle ne dort que très peu mais commence à beaucoup réfléchir à sa situation. Si sa mère meurt, ses frères voudront vendre la maison et elle ne saura où aller. Elle est très inquiète mais ne peut parler à personne. Sa mère, malgré ses soucis de santé, a tout compris et

depuis déjà très longtemps. Une nuit, alors que la fille tombait de sommeil, sa mère l'appela et lui demanda de lui apporter une vieille caisse en bois qu'elle cachait sous le lit. La fille, bien qu'étonnée par cette demande au beau milieu de la nuit s'exécute et lui ramène la caisse. La vieille dame l'ouvrit et en sort un document qu'elle donne à sa fille. Celle-ci alors éclate en sanglots et prend sa mère dans ses bras. Plus de soucis désormais, la maison est maintenant au nom de la vieille fille quoi qu'il arrive. Sa mère a pris la bonne décision et plus personne ne pourra la chasser de son chez soi.